



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 160

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Déclaration de

l'honorable Claudette Tardif

Le mardi 7 mai 2013

LE SÉNAT

Le mardi 7 mai 2013

[Traduction]

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : Honorables sénateurs, à l'instar de la sénatrice Callbeck, je prends la parole pour attirer votre attention sur le fait que nous soulignons aujourd'hui la Journée nationale de la santé mentale des enfants et des jeunes — une journée où les Canadiens s'unissent pour appuyer la santé mentale de nos enfants et de nos jeunes adultes.

Nous connaissons tous les statistiques; nous en avons entendu parler à plusieurs reprises, y compris dans cette enceinte. La plupart des troubles mentaux apparaissent avant le 25^e anniversaire d'une personne. Selon les estimations, 20 p. 100 des jeunes Canadiens sont touchés par une maladie mentale ou un trouble mental.

Voici la plus terrible donnée d'entre toutes : le suicide est la cause de 24 p. 100 des décès chez nos jeunes âgés de 15 à 24 ans. Au Canada, le suicide se classe deuxième parmi les principales causes de décès chez les jeunes de 10 à 24 ans. Comme la sénatrice Ataullahjan nous l'a dit l'an dernier, notre taux de suicide chez les jeunes nous place au troisième rang du monde industrialisé.

Heureusement, il y a des interventions médicales et sociales qui peuvent aider à améliorer la situation. Voici une autre donnée : environ 70 p. 100 des facteurs à l'origine des problèmes de santé mentale pendant l'enfance peuvent être traités efficacement grâce à un diagnostic et à une intervention précoces.

Pour ce faire, il faut franchir de nombreux obstacles, et plusieurs sénateurs ont déjà parlé de cette question par le passé. Aujourd'hui, j'aimerais m'attarder au tout premier obstacle. Avant qu'un jeune puisse obtenir de l'aide, il faut que quelqu'un lui tende la main et lui fasse comprendre qu'il a besoin d'aide. Trop de jeunes Canadiens pensent encore que personne ne peut les aider à faire face à un problème de santé mentale.

Keli Anderson, présidente et chef de la direction de l'Institute of Families for Child and Youth Mental Health et cofondatrice de la Journée nationale de la santé mentale des enfants et des jeunes, célébrée le 7 mai, souhaite aider les familles canadiennes à parler de santé mentale. Voici ce qu'elle a déclaré :

Au Canada, environ 2 millions d'enfants et de jeunes ont des problèmes de santé mentale, et bon nombre d'entre eux ont l'impression que personne ne les comprend ou ne tient à eux.

Nous souhaitons changer cela, et c'est pourquoi, le 7 mai, nous demandons aux gens de prendre le temps de dire et de montrer aux enfants et aux jeunes qu'ils tiennent à eux.

« Je tiens à toi » est justement le thème de la Journée nationale de la santé mentale des enfants et des jeunes cette année.

La réaction observée un peu partout au pays dépasse toute espérance. D'un bout à l'autre du Canada, des activités sont organisées aujourd'hui pour inciter les gens à parler de santé mentale. Les parents, les jeunes, les enseignants, les amis et les voisins pourront se réunir et se dire qu'ils font tous partie de la société, que des gens tiennent à eux et qu'ils peuvent parler à certaines personnes de santé mentale et des préoccupations qu'ils pourraient avoir.

Trois jeunes de la vallée de Comox, en Colombie-Britannique, se sont suicidés depuis deux ans. Plus de 400 personnes sont attendues aujourd'hui pour souligner la Journée nationale de la santé mentale des enfants et des jeunes; parmi elles, il y aura les familles de ces trois jeunes.

Les autorités de Pond Inlet, au Nunavut, ont entendu parler de la journée, et elles ont communiqué avec Mme Anderson. Tous les habitants de cette minuscule localité — 25 adultes et 50 enfants — porteront aujourd'hui un autocollant « Je tiens à toi ».

Honorables sénateurs, des exemples comme celui-là, il y en a partout au Canada. Ce n'est que le commencement. Mme Anderson, en collaboration avec d'autres parents et des citoyens intéressés, va lancer aujourd'hui le site web Family Smart Community, à l'adresse www.familysmart.ca. L'objectif est de tisser des liens entre les familles canadiennes ainsi qu'avec ceux et celles qui souhaitent comprendre ce qui importe aux yeux des familles concernant la santé mentale des enfants, des jeunes et des familles.

Le pouvoir d'Internet réside en ce qu'il peut rassembler des gens de partout au Canada — et du reste du monde — et les inciter à s'entraider, à tirer les leçons de l'expérience d'autrui et à prendre conscience que les Canadiens tiennent les uns aux autres. Ce sera la première fois que des familles d'un océan à l'autre s'uniront à d'autres familles — formant une communauté virtuelle — pour une cause commune : la santé mentale des enfants et des jeunes.

Honorables sénateurs, je vous demande de vous joindre à moi pour féliciter Mme Anderson et ses collègues pour le vif succès qu'a connu cette journée encore cette année et pour souhaiter longue vie à son nouveau site web, Family Smart Community.